



POUR LA DÉFENSE DE L'ACTIVITE SYNDICALE AU SERVICE DU PROGRES SOCIAL

14 camarades d'énergie 83 sont convoqués à la gendarmerie de Toulon le 16 novembre 2015 suite à la manifestation du 8 Octobre 2015.

La criminalisation de l'expression et de l'action syndicale est devenue monnaie courante sur l'ensemble du territoire.

C'est bien l'ensemble des militants, syndiqués et salariés qui sont victimes de cette répression visant à museler l'action syndicale afin de ne pas répondre aux revendications légitime porter par les travailleurs et leurs représentants.

L'attitude combative et revendicative de la CGT, porteuse d'un autre projet de société et œuvrant pour le progrès social, dérange patronat et gouvernement.

Tout comme à Roanne, Air France, Eiffage, à la SNCF ou dans l'énergie qu'ils soient de Paris ou du Var, nous ne laisserons pas nos camarades seuls devant une justice de classe, qui veut assimiler syndicalisme et terrorisme !

Quand le gouvernement violente ceux qui luttent et qui défendent les travailleurs, il bafoue la démocratie et nous renvoie à des périodes très sombres et brunes de notre histoire.

Cet acharnement est inadmissible et scandaleux, c'est pour cela que les camarades des entreprises en luttés du département, TOTAL La Mède, les Moulins Maurel, la Centrale de Gardanne, Nexcis, le GCM, Saint Louis Sucre, Union Syndicale Construction, la Coordination syndicale des territoriaux réunie le 6 novembre 2015, expriment leur profonde colère face à de telles méthodes et leur soutien inconditionnel aux travailleurs en lutte. Ils mettront tout en œuvre pour que cesse de telles pratiques.

Une délégation de l'Union Départementale des syndicats CGT des Bouches du Rhône participera au rassemblement à Toulon pour apporter tout notre soutien aux camarades convoqués.

Ceux qui luttent sont ceux qui vivent !